

## **SM le Roi inaugure à Rabat la Bibliothèque nationale du Royaume**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 16-10-2008 13:34:05

**SM le Roi Mohammed VI a inauguré, mercredi à Rabat, la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, édifée sur une superficie de 20.832 m2 pour un coût global estimé à environ 300 millions dh.**

Après avoir coupé le ruban symbolique et dévoilé la plaque commémorative, SM le Roi a effectué une tournée à travers les dépendances de cette prestigieuse bibliothèque à l'envergure d'une institution scientifique moderne vouée résolument à la sauvegarde du patrimoine documentaire et culturel national, à la diffusion des connaissances et à la promotion de la recherche scientifique.

La Bibliothèque Nationale se décline en plusieurs espaces conçus selon les nouvelles techniques en la matière et adaptés aux différents besoins, dont le principal est celui réservé à l'accueil général.

Cet espace d'accueil, qui établit le premier contact entre l'utilisateur et les activités de la bibliothèque, comprend deux comptoirs, l'un de renseignements et l'autre d'enregistrements et abonnements, un auditorium de 300 places pour les activités culturelles et artistiques, une galerie d'expositions, une salle d'animation et de formation, ainsi qu'un espace réservé aux amis de la Bibliothèque.

Le nouvel établissement dispose aussi d'une entrée principale dotée d'un comptoir d'orientation et de contrôle du public, d'un service pour personnes aux besoins spécifiques offrant des prestations adaptées aux malentendants, aux non voyants et aux autres handicapés physiques.

Il comporte en outre des espaces consacrés aux revues, affiches, estampes, cartes postales, documents numérisés, microformes et aux imprimés en libre accès, ainsi qu'un espace multimédias réservé à l'image et au son (médiathèque).

Parmi ses autres dépendances, figurent un espace réservé aux manuscrits et aux livres rares, permettant l'exposition, la consultation et la recherche, une aire de recherche destinée aux chercheurs de haut niveau, des magasins de conservation du patrimoine documentaire de la Bibliothèque Nationale répondant aux critères de conservation des collections, en plus de services administratifs et de traitement scientifique des documents.

Le nouvel édifice se situe à l'angle des avenues Ibn Hazm et Ibn Khaldoun en plein centre de la capitale du Royaume, non loin d'importants sites historiques et culturels (Bab Erouah, Tour Hassan, ancienne médina) et institutions scientifiques et universitaires de la ville.

Mêlant bâti et jardin, il constitue un tissage tendu entre les alentours et la cité au cœur de laquelle il s'inscrit pour participer à la scénographie urbaine de la capitale.

La Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc a pour missions de collecter, traiter, conserver et diffuser le patrimoine documentaire national ainsi que les collections documentaires étrangères

représentatives des connaissances de l'humanité.

A ce titre, elle est chargée d'assurer la réception et la gestion du dépôt légal, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, d'élaborer et de diffuser la bibliographie nationale, d'acquérir les documents nationaux et étrangers (manuscrits, imprimés, estampes, cartes, plans, partitions musicales, photographies, documents sonores, audiovisuels et informatiques, monnaies et médailles).

Elle veillera également à cataloguer, analyser et classer les documents dont elle a la garde et constituer des instruments de recherche bibliographique, à assurer la conservation de ses propres collections documentaires et proposer les mesures nécessaires en vue de préserver le patrimoine documentaire national, et à gérer le Numéro international normalisé des monographies (ISBN) et le Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) au plan national.

En matière de promotion de l'accès à l'information bibliographique, la nouvelle institution oeuvrera à mettre ses collections documentaires à la disposition du public sous réserve de la législation relative à la propriété intellectuelle, à fournir un service d'information bibliographique en utilisant les nouvelles technologies, afin de faciliter l'accès aux documents des autres bibliothèques nationales et étrangères, à offrir un service d'information et de documentation à distance et à faire connaître ses collections au moyen de publications, d'expositions et de manifestations culturelles.

A cette occasion, SM le Roi Mohammed VI a décoré plusieurs hommes de lettres et de théâtre, des artistes peintres et des chanteurs de wissams royaux.

Ainsi, l'écrivain et doyen du théâtre marocain, Abdellah Chekroun a été décoré du wissam de mérite national de l'ordre de commandeur, le critique et artiste, Mohammed Miftah, le romancier Driss Khoury, la poétesse Amina Mrini, les comédiens Mohamed Khalfi, Abdellatif Hilal et Aïd Mouhoub, les chanteurs Abdelhadi Belkhyat, Hayat El Idrissi et les artistes peintres Mohamed Chebaâ, Mohamed Melihi et Mohamed Benani ont été décorés du wissam de mérite national de l'ordre d'officier.

A Son arrivée, SM le Roi a passé en revue un détachement de la Garde royale qui rendait les honneurs avant d'être salué par MM. Chakib Benmoussa, ministre de l'Intérieur, Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Karim Ghellab, ministre de l'équipement et du transport, Ahmed Akhchichine, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique et Mme Touria Jebrane Cryatif, ministre de la Culture.

Le Souverain a également été salué par les ambassadeurs de France, d'Espagne, d'Allemagne et du Japon, le représentant de l'ambassade de Belgique, le représentant de la région de Wallonie-Bruxelles, le Wali de la région Rabat-Salé-Zemour-Zaër, l'ancien ministre de la culture, M. Mohamed Achaari, le secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume, M. Abdellatif Berbich, les présidents des Universités Mohammed V-Agdal et MohammedV-Souissi, le gouverneur chargé du secrétariat général de la wilaya de Rabat, le commandant de la place d'armes, les présidents des communes urbaines de Rabat et Agdal-Ryad, le corps de la magistrature, le président du Conseil local des Oulémas, les élus, les représentants des autorités locales et d'autres personnalités.

MAP